

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : RIED

Conclusion sanitaire A: Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2022 : B

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE DE JEBSHEIM. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 6 communes (BISCHWIHR, FORTSCHWIHR, JEBSHEIM, MUNTZENHEIM, PORTE DU RIED, WICKERSCHWIHR), soit 7469 personnes. Le responsable des installations est : « COLMAR AGGLOMERATION ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COLMARIENNE DES EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Nombre de prélèvements : 24 Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Conformité: 100 % Absence exigée. Valeur maxi: 0 n/100 ml

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 7 Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire Valeur moyenne: 25,4 mg/L est 50 mg/L. Valeur maxi: 27 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

BACTÉRIOLOGIE

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 189

Valeur maxi: 0,052 microgramme/L (atrazine peut être consommée sans risque pour la santé déséthyl déisopropyl)

FLUOR Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le Nombre de prélèvements : 2 maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de Valeur moyenne : 0,09 mg/L consulter un professionnel de santé. Valeur maxi: 0,09 mg/L

Quelques conseils



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 27,2 °f Valeur maxi: 28 °f

Très bonne qualité

Bonne qualité



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/02/2024

UDI 068000978

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1